

Les premiers citoyens en faisaient partie et les revenus étaient considérables. Ce bureau des pauvres ne dura cependant pas longtemps et, chose étonnante, ce fut Mgr de St Valier qui, pour un plus grand bien sans doute, fut la cause de sa mort, car il la remplaça par l'Hôpital-Général. Il serait trop long de faire l'éloge des successeurs de ces deux grands évêques: nommons seulement les Seigneurs de Pontbriand, Briand, Hubert, Denaut, Plessis, Signay, Turgeon, Baillargeon et Taschereau : écrire leur histoire c'est écrire l'histoire des établissements d'éducation et de charité dans le diocèse de Québec. Vous le voyez à la tête de toutes les entreprises généreuses et de tous les actes de dévouement: pas une misère qu'ils n'aient tenté de soulager, pas un malheur public ou privé qui les trouve insensibles, pas une société charitable qu'ils n'aient bénie, encouragée et soutenue.

Rien d'étonnant si la Société de St Vincent de Paul a si facilement pris racine et si prodigieusement prospéré dans un pays gouverné par des évêques de cette trempe. Fondée à Paris en 1833, treize ans après, en 1846, elle s'établissait à Québec, sous l'administration de Mgr Signay et M. Chs-Frs Baillargeon plus tard archevêque, étant alors curé de la cathédrale.

Plus tard le même Mgr Baillargeon, se trouvant à Paris, fut invité à présider une assemblée générale des conférences, à laquelle assistaient le Père Lacordaire et un grand nombre d'ecclésiastiques et de laïques distingués. Après un discours du célèbre dominicain, l'évêque de Teva prit la parole et termina en ces termes: "Heureuses les Sociétés que Dieu a suscitées pour être les instruments de ces miséricordes. Cette grâce, Dieu l'a accordée abondamment à la Société Saint Vincent de Paul: cette société est née de la charité et selon le cœur de Dieu, puisqu'elle a reçu la mission d'accomplir les œuvres de la miséricorde. Ce qu'elle a fait pour la France, elle l'a fait aussi pour le Canada.

"Un jeune homme qui avait étudié à Paris revint au Canada avec vos règlements. Il vint trouver l'un des curés de Québec. Ce curé, c'est moi qui vous parle en ce moment. Il l'entretint de son projet de fonder la Société, le curé le seconda; il dit un mot, convoqua une assemblée, et cela suffit dans ce pays si catholique pour qu'il se formât aussitôt plusieurs conférences."